



**CMVRH**

Formation  
organisée  
pour le  
compte du  
SG

## **Sensibilisation/formation lutte contre les violences sexuelles (théâtre-forum)**

**Le jeudi 24 novembre 2022 de 13h30 à 17h30**

**Date limite d'inscription : 31/10/2022**

**Agglomération de Rouen, le lieu précis sera communiqué ultérieurement**

**Capacité : 100 personnes environ**

### **Public cible**

Cette formation s'adresse à tous-tes les agent(e)s au sein du pôle ministériel.

**Objectifs de formation :** Thématiques : égalité, diversité, lutte contre les discriminations.

Cette action contribuera à mettre les violences sexuelles et sexistes en images, s'entraîner concrètement à réagir, se mettre à la place des victimes pour déconstruire des idées reçues difficiles à remettre en cause par le seul biais du discours.

La participation à cette action de formation doit permettre aux stagiaires de :

- comprendre ce dont on parle, le périmètre et les différentes formes de violences sexuelles, harcèlement et agissements sexistes au travail
- comprendre le changement des attentes à l'égard de la fonction publique
- identifier et combattre ses propres résistances, ses idées reçues
- comprendre voire identifier les comportements des victimes, les mécanismes
- mesurer l'ampleur et les véritables conséquences
- réagir face à la banalité des comportements sexistes et/ou des violences sexuelles dans les relations de travail
- se positionner en tant que témoin de violences sexuelles et le cas échéant en tant que manager

### **Au programme**

La séance est organisée autour de deux temps :

- 1) Les comédien-ne-s jouent des situations où l'un des personnages essaie d'obtenir le rétablissement d'un droit mais n'y parvient pas
- 2) La scène est ensuite rejouée par les comédien-ne-s, les spectateurs-trices sont alors invités à prendre la place du ou de la protagoniste opprimé-e et sont encouragé-es à trouver une solution ou une alternative au rapport de force présenté, par une mise en situation directe.

### **Contexte**

Dans le cadre du protocole d'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, les MTE-MCT-M sont engagés dans un objectif de faire évoluer la situation sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes. Ce protocole comprend 6 axes stratégiques dont l'axe « renforcer la lutte contre les violences sexuelles, le harcèlement et les agissements sexistes ».

**Pour vous inscrire: <http://oups-cmvrh.e2.rie.gouv.fr/> et cliquez sur « rechercher et s'inscrire » : aide sur l'inscription en ligne ici**

**Pour tout renseignement, contacter : Florence GRONDIN : 02 35 68 92 34**

**AVIS DE STAGE**